

Réunion du Bureau du CFCOT

15 janvier 2018 – 9h

56 rue, Boissonade - 75014 Paris

Présents : P. Adam, P. Bizot, C. Bronfen, D. Chauveaux, F. Cueff, C. Garreau de Loubresse, F. Guoin, G. Herzberg, P. Jouffroy, P. Journeau, F. Loubignac, P. Mansat, G. Marcillaud, AC. Masquelet, P. Métais, H. Migaud, A. Poichotte, S. Rigal, M. Rongièrès, H. Thomazeau, P. Thoreux.

Excusés : P. Boisrenoult, J. Brilhault, G. Curvale, B. De Billy, F. Fitoussi, MO. Gauci, C. Hulet, JF. Kempf, N. Passuti, JL. Rouvillain, J. Tabutin, JP. Vigroux.

Absents : YP. Charles, O. Gille, P. Liverneaux, E. Masmejean, S. Terver, R. Vialle,.

Table des matières

Table des matières	1
1. Vœux du Président et actualités (H. Thomazeau)	1
2. Validation du dernier CR de décembre (P. Journeau).....	2
3. Projet de livre QCM du collège (M-O. Gauci, P. Journeau).....	2
4. Examen de DESC 2018. Création-validation de QCS (F. Guoin)	3
5. Recensement des commissions locales des DES, et tutoriel de Coordination DES de la Phase Socle (F. Guoin)	3
6. Log book définitif (nomenclature des actes) (P. Boisrenoult)	3
7. Modalité de validation de la phase socle et évaluation du savoir-être : PPDC d'évaluation du CFCOT pour la phase socle (A. Poichotte).....	4
8. Représentant du CFCOT auprès du CNHUCP (P. Journeau, B. de Billy)	4
9. Questions diverses	4

1. Vœux du Président et actualités (H. Thomazeau)

- Ouverture de cette première séance 2018, avec les vœux du Président, qui fait un bref bilan de son mi-mandat.
 - Les nouveaux membres du Bureau dont les noms avaient été annoncés lors de l'AG de novembre sont présentés à l'assemblée et H. Thomazeau en profite pour rappeler les missions du Collège.
 - Les nouveaux élus se présentent à tour de rôle : Christian Garreau de Loubresse (PU-PH, activité rachis), Pomme Jouffroy (PH, activité bassin et rachis, traumatologie spécialisée), Corinne Bronfen (orthopédie pédiatrique), Florian Cueff et Pierre Métais (Libéraux, activité rachis pour F. Cueff et activité épaule et membre sup. pour P. Métais). Philippe Liverneaux (PU-PH excusé) et Michel Rongièrès (MCU-PH en anatomie), tous deux ayant une activité main-poignet-microchirurgie.
 - A l'occasion de ce tour de table professionnel, une discussion s'engage sur l'agrément des « lieux hospitaliers de stage », en fonction des surspécialités des intervenants locaux, et en tenant compte des éventuels changements de praticiens à l'occasion de mutation ou de cessation d'activité.
- P. Jouffroy en propose une mise à jour régulière, idéalement avant chaque changement d'interne.
- Il s'agit d'un gros travail de recensement, insufflant une véritable dynamique de visibilité sur la formation pratique des internes.

Le Bureau rappelle la nécessité d'avoir deux membres formateurs pour demander l'agrément auprès de l'ARS, d'où le rôle des chefs d'équipe ou de service, devant inciter leurs collaborateurs impliqués dans l'enseignement à faire acte de candidature à ce titre.

P. Jouffroy va établir la cartographie des lieux de stage publics, F. Cueff et P. Métais établissant celles des privés et ESPIC, une cartographie commune sera présentée.

- Un point complémentaire est la qualité de « Membre Formateur » des deux Collèges (orthopédie traumatologie et chirurgie pédiatrique).

Il est proposé qu'il y ait une équivalence entre les deux Collèges : si un chirurgien pédiatre (DES de chirurgie pédiatrique, option orthopédie) est membre formateur du Collège de chirurgie pédiatrique (CNHUCP), le Bureau du CFCOT votera à l'unanimité sa validation automatique comme membre formateur du CFCOT.

- Le point sur la plateforme est fait par A. Poichotte : 44% des topos de la phase socle sont actuellement en ligne. Les conférences téléphoniques de la Task Force vont reprendre le 22 janvier pour 1) finaliser le niveau 1 et 2) lancer les niveaux 2 et 3.

- L'AG du Collège prenant de plus en plus d'importance en raison de la réforme, il est demandé officiellement au CNP-SOFCOT et à l'AOT d'essayer de la placer à un moment un peu « creux » afin que le maximum de membres puisse y participer.

En effet, de nombreuses informations sont données aux enseignants lors de l'AG, qui sont essentielles pour l'encadrement des internes et nombre d'entre eux ont regretté ne pouvoir y assister en raison de réunions concomitantes.

- P. Jouffroy demande à ce que les Doyens soient interrogés sur le fait que le « tutorat de cursus » des internes puisse être confié à un praticien non universitaire, ces derniers assurant les « tutorats de stages », lorsqu'ils passent dans des lieux hospitaliers de stage non universitaires.

Ce point fait partie de la réflexion initiée par M-O. Gauci, lors de la dernière réunion.

Il est tout d'abord nécessaire que le collège valide complètement les modalités du tutorat à la fois sur les terrains de stage et pour l'entier cursus, avant de porter ces propositions devant la conférence des Doyens (ce point sera évoqué lors de la prochaine réunion du Bureau).

- Une mention particulière est faite pour l'organisation et la réalisation de la formation sur la simulation arthroscopique réalisée par F. Sirveaux et P. Walbron.

Ils ont réussi à faire passer les 116 internes de la première promotion DES sur le simulateur Virtamed pour une évaluation première « pré-formation ».

- G. Marcillaud évoque brièvement les problèmes de la trésorerie du Collège qui reste fragile.

Les discussions avec les industriels sont en cours, et doivent faire l'objet d'une réunion spécifique, en particulier dans le contexte de la simulation pour laquelle les industriels sont demandeurs et déjà acteurs : cours national AO, cours régionaux AO, camion Stryker et Arthrex, cours Orthofix....

- Il est rappelé à P. Adam qui est en charge du groupe simulation (constitué de S. Rigal, P. Jouffroy, et F. Loubignac) la nécessité de répondre favorablement à JC. Bel et L. Galois (Fondation AO), ainsi qu'à P. Bonneville (Osteosynthesis Trauma Care Foundation) sur le principe d'intégrer, sous une forme à discuter, les cours proposés par ces 2 fondations, comme cela avait été validé lors du dernier bureau. P Adam va leur écrire une lettre, au titre de responsable de la simulation du CFCOT.

Il doit par ailleurs, organiser une série de réunions avec ces fondations AO et leurs correspondances industrielles pour explorer les stratégies de partenariat, notamment en termes de dépendance ou d'indépendance réciproque entre fondation et commerciaux français.

Les autres industriels doivent également être approchés.

H.Thomazeau et/ou P. Journeau seront présents à cette réunion en tant que personne morale du Collège.

L'idéal serait une réunion avec AO et OTC en février ou au plus tard mars 2018.

2. Validation du dernier CR de décembre (P. Journeau)

Aucune remarque particulière n'est formulée et le CR de décembre est validé à l'unanimité.

3. Projet de livre QCM du collège (M-O. Gauci, P. Journeau)

- Un courrier a été reçu, émanant de M-O. Gauci, demandant la certification du Collège quant à la rédaction d'un ouvrage de QCM pour le deuxième cycle, sur la spécialité d'orthopédie-traumatologie.

- Le Bureau donne son accord de principe, mais émet un certain nombre de réserves.

Sur le support tout d'abord, dont le Bureau se demande si le format papier reste pertinent à l'heure actuelle.

Les membres sont partagés et il est proposé d'ajouter une version numérique.

- Par ailleurs, le Bureau souhaite ardemment que les QCM soient validées par un groupe d'experts seniors du CFCOT
- Enfin, le nombre de 50 QCM semble faible. Si ce nombre est maintenu, il est nécessaire d'y adjoindre un texte explicatif pour les réponses, qu'elles soient vraies ou fausses, à l'instar du format des QCM qui sont sur les topos de la PND.

4. Examen de DESC 2018. Création-validation de QCS (F. Gouin)

- Plusieurs propositions de modifications sont présentées pour l'examen 2018 :

1-passer à des QCS et non plus des QCM

2-augmenter progressivement la taille de l'épreuve de 30 à 100 QCS (dans le but de se rapprocher de l'EBOT)

3-retenir une note éliminatoire < 10/20.

Pour 2018, 50 QCS constitueront l'examen des connaissances.

Tous ces points sont adoptés à l'unanimité.

Dans ces conditions, chaque coordonnateur local a l'obligation d'avertir chaque Doyen pour que cela apparaisse dans les arrêtés d'examens.

- Une autre proposition serait d'accepter de faire passer l'oral du DES à un étudiant alors que celui-ci n'a pas son article accepté : cet item est rejeté à la majorité.

- Enfin, il est impératif d'augmenter la banque de QCS (ce d'autant que l'épreuve va progressivement atteindre 100 QCS par an) et pour cela, chacun des coordonnateurs locaux est sollicité pour produire 5 QCS/coordonnateur.

La commission de validation constituée de F. Gouin, G. Herzberg, G. Curvalle, C. Bronfen, et Régis Paillet corrigera les QCS pour les intégrer dans la banque, lors des séances de validation qui se tiendront les 18 avril et le 2 mai 2018 (F. Gouin contactera les membres pour les modalités pratiques).

F. Gouin et le secrétariat se charge de prévenir les coordonnateurs de ces différentes évolutions.

- La date de l'examen national QCS est le 23 mai 2018 et reproduira les modalités adoptées jusqu'à présent avec succès.

5. Recensement des commissions locales des DES, et tutoriel de Coordination DES de la Phase Socle (F. Gouin)

- Une enquête sur les commissions locales a été faite par F. Gouin qui a reçu 21 réponses : les missions des commissions sont bien connues, les compositions sont faites pour 19/21 réponses, mais la déclaration à l'UFR n'est pas toujours enregistrée, et 1 seule a déjà eu une réunion.

- F. Gouin propose la rédaction d'un tutoriel de quelques diapositives à l'usage des coordonnateurs, pour faciliter l'encadrement et préciser les droits et devoirs de chacun.

- Les commissions sont régies par le texte de loi de la R3C.

- La commission locale comprend 1 président (coordonnateur local de la spécialité), des coordonnateurs locaux adjoints, 2 titulaires universitaires, 1 représentant de la spécialité proposé par l'Ordre, 2 étudiants dont 1 inscrit au DES de la spécialité, et 1 représentant du SSA s'il y a un interne inscrit.

Ses missions sont précises : validation du contrat de formation de l'étudiant, construction et respect du parcours de formation, transmission au directeur d'ARS et au DG /CHU des situations particulières d'étudiants. Elle peut se prononcer sur des agréments de service, même si c'est l'ARS qui donne in fine l'agrément.

- La commission régionale comprend tous les coordonnateurs locaux, 2 autres enseignants titulaires dont 1 de la spécialité, 1 enseignant non titulaire (CCA ou PH contractualisé), 2 internes dont l'un de la spécialité. Le président est nommé pour 5 ans alors que la commission est nommée pour 3 ans. Le calendrier de réunion pour les commissions régionales est de 2 /an. Elle valide le DES à la fin de la formation.

- la commission a aussi en charge la bonne mise en œuvre de la validation de la phase socle à l'issue de la première année, en suivant les propositions ci-dessous d'un PPDC.

6. Log book définitif (nomenclature des actes) (P. Boisrenoult)

Sera évoqué lors de la prochaine réunion de mars, car P. Boisrenoult s'est excusé de son absence.

Toutefois, A. Poichotte confirme avoir reçu quelques éléments qui montrent que cela progresse.

7. Modalité de validation de la phase socle et évaluation du savoir-être : PPDC d'évaluation du CFCOT pour la phase socle (A. Poichotte)

- L'évaluation des connaissances théoriques se fait par auto-évaluation sur la PND avec contrôle par les tuteurs.
- L'évaluation des connaissances pratiques et des compétences se fait par le logbook numérique, ainsi que par des entretiens avec les tuteurs
- Il faut aussi mettre en œuvre l'auto-évaluation. P. Jouffroy propose d'envoyer un formulaire standardisé qu'elle a mis en place pour validation et/ou modifications.
- Enfin, outre les connaissances théoriques et pratiques, le savoir-être du candidat doit aussi faire l'objet d'une évaluation. Dans cette optique, il existe déjà un document émanant de l'EFORT et traduit par A. Poichotte, dont on pourra s'inspirer en partie.

Cette évaluation de la phase socle est primordiale et urgente à définir sous la forme d'un PPDC qui sera proposé aux 26 coordonnateurs locaux pour envoi à leur conseil pédagogique et diffusion aux 116 internes. Pour cela, P. Jouffroy, P. Métais, H. Migaud, A. Poichotte et F. Gouin vont rédiger une fiche standardisée d'évaluation de la phase socle en utilisant les documents à disposition (Fiche de P. Jouffroy, document EFORT...). Des documents martyrs vont circuler et le résultat des travaux sera présenté lors de la prochaine réunion de mars. Une évaluation par interne entre Aout et Novembre paraît réaliste pour la première année.

8. Représentant du CFCOT auprès du CNHUCP (P. Journeau, B. de Billy)

- Une demande a été faite par le Collège de chirurgie pédiatrique pour la continuité de la représentation du CFCOT lors de leurs Bureaux.
 - A-C. Masquelet confirme son souhait de poursuivre cette activité en tant que représentant du CFCOT auprès du Collège de chirurgie pédiatrique.
- L'un des prochains points qu'il devra mettre à l'ordre du jour du CNHUCP est la notion d'équivalence de membre formateur entre les deux collèges, pour ceux qui sont chirurgiens pédiatres option orthopédie et membres du CNHUCP.

9. Questions diverses

- A-C Masquelet nous relate la réalisation des films anatomiques sur les voies d'abord chirurgicales.
- Le 22 décembre, le membre supérieur a été effectué, depuis la mastoïde jusqu'au tubercule du scaphoïde, et pour le membre inférieur, depuis l'épine iliaque postéro-supérieure jusqu'au tubercule de la base du 5^e métatarsien.
- Quelques mises à jour documentaires sont nécessaires à faire sur le site du Collège.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30

Prochaines réunion du CFCOT 19 mars, 18 juin, 1^{er} octobre, 10 décembre 2018 de 9h à 12h30
